

## Plus 26 % de recharges sur les bornes publiques en 2020

**Les bornes de recharge pour véhicules électriques, gérées par le SDEY, sont de plus en plus utilisées.**

Sur le territoire, le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY) déploie des bornes de recharge pour les voitures électriques ou hybrides rechargeables depuis 2014.

Ce réseau public compte aujourd'hui 120 bornes, réparties sur le département. « En 2020, nous avons enregistré 20.350 opérations de recharge, soit en moyenne 14 recharges par mois et par borne malgré deux confinements, contre 15.700 opérations de recharge



**INVESTISSEMENT.** Le SDEY prend en charge l'exploitation de chaque borne, représentant 1.200 euros par borne chaque année.

en 2019, soit une croissance de 29,6 % en un an », détaille Yvain Remeur, chargé de mission mobilité verte au SDEY.

Une progression conséquente qui témoigne de l'attrait pour les véhicules propres, quand bien même 90 % des recharges sont réalisées à domicile, selon les informations du syndicat.

### Une recharge possible tous les 30 kilomètres

Toutefois, la part de ces voitures vertes reste plus faible dans l'Yonne chez les particuliers (18,7 % des immatriculations neuves) qu'au niveau national (21,7 %). Une proportion moins importante qui pourrait s'expli-

quer notamment par la caractéristique rurale de l'Yonne, ainsi que par le prix de ces véhicules à l'achat.

Pour Yvain Remeur, la ruralité du département n'est toutefois pas un obstacle : « Un véhicule électrique standard aujourd'hui emporte une batterie d'environ 50 kWh, soit une autonomie d'environ 300 km. Il est donc possible de faire l'aller-retour entre Avallon et Villeneuve-la-Guyard par la départementale sans avoir besoin de recharger. Néanmoins, l'utilisateur a besoin d'être rassuré et le maillage des bornes dans l'Yonne permet de faire une recharge tous les 30 km environ. » ■